

Kabylie : à quand la fin de la chape de plomb ?

DECLARATION

Le régime arabo-islamique pourri, nourri de corruption et d'escroquerie – et ce depuis son existence –, a toujours usé de violence, d'arbitraire, de terrorisme et d'humiliation pour tenir en laisse les populations et surtout pour faire taire ceux qui parmi elles osent le défier. Les voix discordantes sont particulièrement ciblées.

Inutile de rappeler tous les crimes et les violations des droits et libertés par lesquels ce régime s'est illustré depuis 1962.

Si cette bande de truands (cette mafia plutôt) fait endurer son autoritarisme à l'ensemble des citoyens qui la subissent, n'en demeure que les défenseurs de l'Amazighité sont ceux qui en souffrent le plus. En effet, ce régime animé par l'idéologie arabo-islamique, et qui depuis quelques années assume ouvertement sa nature dictatoriale, a programmé l'éradication de l'Amazighité notamment par l'assimilation forcée. Et la Kabylie qui est l'avant-garde du combat identitaire amazigh et de la remise en cause de la légitimité de ce régime subit les pires des répressions et oppressions. À noter, et c'est important de le souligner, le rôle important que jouent des Kabyles au sein de ce régime notamment au sein de ses services de renseignements (SM, DRS). Évidemment, ceci n'est pas propres aux Kabyles : il y a chez tous les peuples des brebis galeuses, des traîtres...

Certes la militance kabyle a payé cher son action durant les années 70-80, mais il faut dire que depuis les années 90 elle a vu l'étau relativement se desserrer un temps sur elle. Ceci étant, l'assassinat de Lounès Matoub en 1998 et la répression sanglante de 2001-2002 ont sérieusement atteint la Kabylie et ont montré de quoi pouvait être capable ce régime criminel.

S'inspirant de méthodes chères à la monarchie marocaine, mises en œuvre notamment pour mater la révolte du Rif en 2018, le régime algérien a procédé à la mise à contribution de son système judiciaire, un système aux ordres comme dans toute « bonne dictature », qui a opéré des arrestations massives de militants politiques kabyles en usant d'accusations infondées et fantaisistes, jetant ainsi des centaines de personnes en prison. Cela après avoir laissé les populations livrées à elles-mêmes lors de l'épisode du COVID durant l'été 2021 ainsi que lors des incendies criminels qui ont ravagé la Kabylie et ayant fait des dizaines de victimes. Un véritable acharnement sur la militance kabyle réussissant ainsi à terroriser la population y compris au sein de sa diaspora.

Si les méthodes policières sont innombrables, le silence, l'indifférence et la complicité au sein des milieux kabyles restent inexplicables et, disons-le, n'augurent guère un bon avenir pour la Kabylie. La peur est dans notre camps et nous devons faire en sorte que cela change.

Il ne s'agit pas, bien entendu, d'occulter les actions de certains milieux qui ont agi en faveur des prisonniers et qui dénoncent en permanence l'arbitraire de la dictature. N'en demeure que cela reste inefficace devant ce que la Kabylie est capable de fournir et dont elle a fait preuve par le passé.

Un régime qui, d'une part, arrête, jette en prison, humilie, sème la terreur, condamne arbitrairement et, d'autre part, acquitte, fait sortir de prison des militants, remet en prison des militants déjà acquittés, acquitte des militants mais ils restent non libérables, condamne des militants mais ils ne sont pas emprisonnés, montre à quel point il s'est emparé de la Kabylie comme on s'empare d'un jouet.

Toujours est-il que plusieurs militants ont quitté les prisons ces derniers mois. C'est le cas, à titre d'exemple, de Bouaziz Aït Chebib, l'un des symboles du militantisme kabyle. Connu pour son engagement et son dévouement pour la cause kabyle, son arrestation n'est qu'une façon de le faire taire et une manière lâche de le neutraliser. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, il est acquitté par l'un des tribunaux devant lequel il a comparu et quitte ainsi la prison après plus de deux ans de privation de liberté.

Nous nous réjouissons que ce valeureux militant, camarade de lutte, retrouve sa famille dont il n'aurait jamais dû être privé.

« Acquittés », cela signifie qu'ils ne sont coupables de rien et que les accusations dont ils ont fait l'objet sont infondées. Et cela du point de vue même de l'instrument judiciaire aux ordres du régime. Ils ont été clairement arrêtés et emprisonnés arbitrairement. Autrement dit, cet arbitraire et cette injustice sont synonymes de dommages, graves dommages dont certains sont irréparables.

Doit-on en rester là et nous réjouir de la fin de la privation de liberté ? L'État algérien doit répondre de ces injustices et payer réparation aux victimes et à leurs familles.

En réalité, ce régime est disqualifié, il doit disparaître. On ne peut continuer à accepter qu'un État/un régime fasse subir à des citoyens qui, par ailleurs, ne l'ont ni choisi ni élu les pires des injustices et humiliations. Et c'est par l'argent du pillage des richesses naturelles du « pays » qu'il rémunère ses agents de répression et d'oppression...

La Kabylie se doit de sortir de cette nasse où chaque jour elle perd son honneur et ses valeurs ancestrales. Ne participons pas à la balafre portée au visage de la Kabylie ; elle saigne !

Nous appelons au sursaut de dignité libératrice !

Tamazgha,

Paris, le 19 juillet 2023.